

Cycle « Concertation & numérique »

## Atelier 2

# Délibérer via le numérique ?



Mardi 7 juillet 2020 - Visio-conférence

## Sommaire

Avant propos .....	3
Introduction du sujet.....	4
Retours d'expériences en sous-groupes .....	6
Budget participatif jeunesse – Département de l'Ardèche.....	6
Débat public ImpACtions ! – Commission nationale du débat public.....	9
Consultation Francophonie d'avenir – Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et bluenove .....	11
Mise en perspective .....	13
Que reprenez-vous ? .....	16

## Avant propos



*Pierre-Yves Guihéneuf, Délégué général de l'ICPC*

L'Institut de la Concertation et de la Participation (ICPC) est un réseau national de plus de 1500 praticiens. Nous organisons diverses activités d'échange de pratiques et de formulation de propositions, sur un certain nombre de sujets en lien avec la participation citoyenne dont celui du numérique.

Au moment de l'émergence des civic tech, l'ICPC a animé en partenariat avec le GIS, entre 2015 et 2018 un cycle d'ateliers dans différentes villes de France sur les usages et les apports réels du numérique dans la concertation. C'est une question que nous avons souhaité réactiver cette année au regard du contexte particulier qui donne un nouvel éclairage.

*Pourquoi cet atelier ?* La crise sanitaire a bousculé et fait exploser nos usages du numérique. Les médias ont relayé une massification des usages de la visioconférence, qui s'est élargie à des usages privés. On a vu aussi fleurir des plateformes de consultation en ligne sur le monde d'après, soit portées par des collectivités ou d'autres acteurs politiques. La crise sanitaire ouvre-t-elle des perspectives à moyen ou long termes ?

Dans cette optique, l'ICPC a lancé deux ateliers afin d'analyser les conséquences du recours intensif au numérique dans le monde de la concertation et de déconstruire des grandes questions associées. L'objectif est donner à réfléchir des pistes concrètes pour identifier des effets leviers du numérique pour la concertation. Un premier atelier a eu lieu sur l'inclusion et l'exclusion par les outils numériques.

Ce deuxième atelier traitera la généralisation de la visioconférence, à la croisée entre présentiel et numérique et les effets sur la participation citoyenne, notamment l'aspect délibératif. Il se déroulera comme suit :

**1) Une courte présentation des enjeux du sujet** par David Prothais, fondateur d'Eclectic experience et membre du Conseil d'administration de l'ICPC.

**2) Une discussion autour de retours d'expériences, en sous-groupes :**

- Co-construction du budget participatif jeunesse - Gabriella Melo, Chargée de mission projet AJIR (jeunesse) et Adrien Mollaret, doctorant au Département de l'Ardèche.
- Débat sur l'agriculture « ImpACTons ! » - Ilaria Casillo, vice-présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP)
- Consultation « Francophonie de l'avenir » - Fatima Aouidat, Spécialiste de programme jeunesse, sport et citoyenneté à l'Organisation Internationale pour la Francophonie (OIF) et Hajar Chokairi, consultante chez Bluenove

**3) Une mise en perspective** par Stéphanie Wojcik, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

## Introduction du sujet



*David Prothais, fondateur d'Eclectic experience*

Le pari de la démocratie délibérative s'adosse à un courant théorique porté par des penseurs comme Habermas et Bohman. **La délibération est entendue comme une source de légitimité démocratique** ; partant du principe que la décision serait meilleure si elle résulte d'une discussion entre parties prenantes.

Cette discussion doit être procéduralisée, structurée autour de principes forts (que porte par exemple la CNDP). L'idée est de s'ancrer dans une prise de décision.

Quelques symboles récents de cet appel à la délibération :

- ▮ La convention citoyenne pour le climat fait le pari d'une procédure qui doit aboutir à une délibération.
- ▮ L'assemblée de Commercy des Gilets jaunes peut être envisagée comme le pendant « bottom up » de la Convention citoyenne pour le climat.

### Et le numérique ?

Les visions quant au numérique au sein de la communauté des praticiens de la concertation, demeurent contrastées :

- ▮ **Certains y prêtent des vertus à la fois délibératives et inclusives**, notamment celles de faciliter la diversité des expressions, de favoriser l'écrit, ainsi qu'un élargissement des publics avec son caractère asynchrone (contribuer quand chacun le souhaite).
- ▮ A l'inverse, **d'autres ont manifesté des doutes** quant à l'idée que les échanges puissent être aussi riches qu'en face-à-face. Selon ces derniers, le numérique permettrait seulement l'expression d'avis dispersés sans mise en dialogue collectif.

### L'émergence des « civic tech »

**A émergé depuis presque 10 ans, une offre de « civic tech » qui met en avant l'intelligence collective** et qui vise à impulser une dynamique pour faire émerger des points de vue partagés (même si, en son sein, des divergences existent). Les méthodes de l'intelligence collective se confondent avec celles de la délibération. Qu'est-ce qui les différencie ? Le lien à la décision n'est pas forcément ancré dans la culture des civic tech.

Quelques exemples :

- Le débat public sur un parc éolien en mer (étudié par Clément Mabi, chercheur à l'UTC de Compiègne qui a montré dans sa thèse<sup>1</sup> qu'il y avait des montées en généralité sur les discussions en ligne, qui n'existaient pas en présentiel) <https://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-eolien-en-mer/>
- La consultation pour la République numérique <https://www.republique-numerique.fr/>
- Ville de Nanterre <https://participez.nanterre.fr>

### Des résultats en demi-teinte

Les questions d'inclusion et de qualité du débat restent prégnantes :

- Atteint-on des publics réellement nouveaux en ligne ?
- Ne reproduit-on pas l'écueil d'une fracture numérique ?
- Les échanges sont-ils animés et modérés, ou investis par des « trolls anonymes » ?
- Les discussions en ligne permettent-elles de réelles « avancées » ou reste-t-on dans des discussions polarisées à l'épreuve de la loi « Godwin » ?
- Comment rendre compte des discussions en ligne ? Analyse-t-on les dynamiques argumentatives en ligne ? Connaît-on les publics qui s'y expriment ?

**Quelle(s) évaluation(s) de la délibération en ligne ?** Aujourd'hui, cette évaluation est peu pratiquée et serait un chantier à ouvrir pour les prochaines années. Au-delà de la réussite d'un dispositif en termes quantitatifs, comment peut-on l'objectiver ? Qu'a permis la discussion en ligne ? Comment s'est-elle ancrée dans l'élaboration de la loi ? Cette question de l'évaluation n'est pas encore traitée.

### La montée en puissance récente de la visiophonie

Au-delà des « apéro-visio », la situation sanitaire a encouragé la tenue d'ateliers à distance ou de webinaires.

Cet essor soudain est massif, même s'il n'évite aucunement les questions d'exclusion par le numérique. Mais l'exercice de la participation citoyenne en présentiel n'écarte-t-il pas également de fait une partie de la population ?

Une grande partie de la population s'est mise à utiliser ces outils, plus ou moins régulièrement. S'ouvre l'opportunité d'exploiter cet essor à des fins de concertation et de participation citoyenne.

En partant du principe que la visiophonie se rapproche des conditions du présentiel, **comment comparer l'expérience, le vécu, d'une délibération en ligne vs en présentiel ?** Quels enjeux d'une présence physique, de l'instantanéité de l'échange, etc. ?

---

<sup>1</sup> « Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale », Clément Mabi, 2014 <https://www.theses.fr/2014COMP2148>

## Retours d'expériences en sous-groupes

### Budget participatif jeunesse–Département de l'Ardèche



1. Gabriella Melo, Chargée de mission projet AJIR

2. Adrien Mollaret, doctorant au Département de l'Ardèche

<https://www.ardeche.fr/2028-budget-participatif.htm>

Le projet est porté par le Département mais s'inscrit dans le cadre d'un PIA (Plan d'Investissement d'Avenir) dans l'objectif d'intégrer les jeunes entre 11 ans et 30ans dans la construction des politiques jeunesse du territoire. Nous avons co-construit les règles du budget participatif avec les jeunes.

La co-construction du règlement du budget participatif devait s'articuler autour de deux temps :

- ▮ **Phase 1 : faire émerger les tendances générales afin d'avoir un premier cadre pour la construction du budget participatif.** Une consultation classique via un questionnaire sur des questions générales pour avoir des tendances, une 1ère image du budget participatif de la jeunesse.
    - Il en est ressorti que le budget participatif serait ouvert à l'ensemble de la population ; tout en donnant une voix plus importante aux jeunes en constituant un jury de jeunes (~250 répondants).
  - ▮ **Phase 2 : aller sur le terrain et travailler en présentiel avec les jeunes afin d'aboutir à la rédaction du règlement du budget participatif.** Des ateliers délocalisés dans le territoire de l'Ardèche dans des structures jeunesse pour approfondir les aspects du règlement : aller vers les jeunes pour discuter des modalités du budget participatif.
- ⇒ Néanmoins la crise du Covid-19 a obligé à **basculer en tout numérique** alors que l'objectif initial était d'associer présentiel et numérique.

Trois ateliers en visio ont été organisés pour préparer le budget participatif avec environ 25 jeunes par atelier. Ont été invités aux ateliers les 250 répondants au questionnaire. Ont été aussi été mobilisés des « ambassadeurs Ajira », un réseau animateurs locaux, investis par le passé dans l'organisation et l'animation des rencontre entre jeunes.

### Enseignements clés

#### Leviers

- ▮ **Mobilisation de publics diversifiés** : en présentiel, il n'y avait pas habituellement autant de participants, étant donné les difficultés de mobilité sur le territoire. C'est une réussite sur ce point. Nous avons touché des jeunes qui ne seraient pas venus autrement (des jeunes qui

peu mobiles, des travailleurs et des habitants dispersés sur le territoire). Pour nous, diversifier les publics est un enjeu important.

- **Construction d'un groupe fidélisé** pour améliorer la qualité de la délibération. Les relais ont été cruciaux pour mobiliser les groupes. Les jeunes ont pu suivre plusieurs ateliers, une forme de progression a été remarquée. Un petit groupe de jeunes est maintenant constitué, motivé et informé.
- **Le cadre avec ses variants/invariants** a été posé très vite. Une fois le cadre posé, il y avait toute liberté pour émettre des propositions reprises sans filtre ensuite. Ce format a été apprécié. Le règlement adopté du budget participatif donnait à voir ce qui avait été retenu.
- **Usage de formats variés pour s'adapter aux différents usages** (visioconférence + autres outils comme Klaxoon, beekast, classroom + brainstorm + contributions libres + vote) qui ont permis de combiner oral et écrit et une prise de décision fluide.

### Difficultés

- **Les échanges ont été moins délibératifs qu'espérés**, avec peu d'échanges entre participants, plutôt des questions/réponses avec les animateurs. Ils pouvaient paraître moins spontanés et plus protocolaires qu'en présentiel. Ce constat est à nuancer par un **usage du chat très prisé** par les jeunes.
- Nous n'avons **pas de possibilité de faire des sous groupes**. En visio, il est plus difficile de déterminer des profils moins à l'aise à l'oral ou de répartir le temps de parole, en raison de fortes disparités en matière de participation.
- L'atelier en visio est **moins convivial et moins agréable**.
- **L'investissement humain est plus important** tant pour la préparation et la prise en main pour l'utilisation des outils en amont, que l'animation (3-4 personnes par atelier visio pour la prise de note, gestion du chat, etc.).

Le déconfinement a engendré une baisse de la participation, même si plusieurs raisons peuvent l'expliquer telles que la diminution du caractère décisionnel des sujets traités.

### Questions

*Dans quelle mesure a-t-il été possible de fédérer autour du dispositif en amont de la phase exclusivement numérique ?*

Dép. Ardèche : Nous nous sommes appuyés sur des lieux comme les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et les centres sociaux.

*Les jeunes se connaissent-ils avant ? Dans quelle mesure du lien a-t-il été créé entre les jeunes ?*

Dép. Ardèche : Les outils ne permettaient pas d'interactions entre les jeunes. Des ateliers délocalisés ont été organisés dans certains territoires. Cela a permis de constituer des groupes qui ont suivi toute la procédure et de les fidéliser. Un des objectifs est de faire perdurer ces groupes. Seul un premier groupe de 2-3 personnes se connaissait par le biais d'une MJC.

Clément Mabi : Un des enseignements est que l'articulation présentiel/numérique rend plus qualitative l'exploitation des outils numériques, dès lors que des événements en présentiel ont été menés en amont. Cela permet de partager davantage d'émotions, et de « s'inter comprendre ».

*Quid d'une inégalité de genre dans le numérique ?*

Dép. Ardèche : En matière de parité, sur les deux ateliers il y avait sensiblement une forme de parité, même si un comptage en bonne et due forme n'a pas été réalisé. Toutefois, sur le dernier atelier, seule une jeune fille est restée.

*Qu'est ce que vous changeriez d'une édition à l'autre ? Menez-vous une évaluation de la démarche ?*

Dép. Ardèche : Une équipe de l'université de Grenoble évalue le dispositif d'inclusion des jeunes. Nous n'avons pas d'indicateur sur les personnes qui ne sont pas venues. Nous cherchons à aménager les créneaux et à associer les participants dans le pilotage de la démarche.

*Pourquoi concentrer le budget participatif sur les jeunes ?*

Dép. Ardèche : L'objectif est de donner du pouvoir d'agir aux jeunes alors qu'ils sont absents de la politique traditionnelle. Plusieurs instances de participation déjà existantes (agora, budget participatif et instances de gouvernance du projet) permettent de faire remonter les aspirations des jeunes depuis le terrain. Lors de la construction du règlement, les jeunes ont décidé que tout le monde peut participer. Par contre, ils sont seuls à pouvoir participer à une boîte à idées.

*Combien de participants ? Quels efforts de communication ?*

Dép. Ardèche : Le questionnaire a réussi à attirer le plus de monde (environ 250 jeunes). Nous avons fait l'effort de diffuser dans le réseau d'acteurs jeunesse et de toucher d'autres acteurs mais aussi en communiquant sur les réseaux sociaux. Chaque atelier visio a réuni à peu près 25 participants.

*Avez-vous pressenti des moyens numériques pour anticiper les difficultés de prise de parole, de répartition du temps de parole, d'amélioration de la convivialité ?*

Dép. Ardèche : Nous prévoyons toujours un temps brise glace (météo du jour, murs de selfies,...). La prise de parole est plus « protocolaire » en levant la main sur la visio. Les jeunes basculaient plus souvent sur le chat, les échanges étaient moins fluides. Nous proposons des tours de parole par visio.

*Quelle mobilisation des services du Département ?*

Dép. Ardèche : Le service communication a été sollicité pour échanger avec les jeunes sur leurs idées, le service juridique pour établir une charte de l'ambassadeur et aider sur le règlement.

## Débat public ImPACtons ! – Commission nationale du débat public



*Ilaria Casillo, vice-présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)*

<https://jeparticipe.impactons.debatpublic.fr/>

C'est le premier débat public organisé sur la Politique Agricole Commune (PAC). Chaque pays de l'UE présente un plan stratégique national sur l'état de santé de l'agriculture du pays (diagnostic, stratégie, utilisation des aides provenant de l'UE). La France est entrain de préparer son 1er plan stratégique sur la PAC. Dans la loi, la CNDP est obligatoirement saisie.

Le COVID-19 a marqué la fin des débats publics en présentiel et l'arrêt de la plateforme participative en ligne pour ne pas créer d'inégalités entre les différents publics participants (numérique vs présentiel). Les débats sur le terrain reprennent en septembre (1 fois dans chaque région) couplés avec des « débats maison » en ligne organisés par des citoyens/organisations volontaires.

La plateforme propose de :

- ▶ **Participer à la hiérarchisation des objectifs de la PAC via un questionnaire** inspiré du jugement majoritaire, graduation des réponses. Il permet de distinguer ce qui est du plus prioritaire au moins prioritaire : formation de consensus. Il a recueilli 7409 réponses, 479 contributeurs, 377 avis, 1295 commentaires. C'est « un produit d'appel » : l'outil qui a eu le plus de participation, a permis d'agréger des préférences et de mesurer le niveau de préférence sur les objectifs.
- ▶ **Choisir un thème** parmi les 5 proposés et laisser un avis
- ▶ **Commenter les avis des autres et réagir**
- ▶ **Déposer un cahier d'acteurs**

### Enseignements clés

#### *Leviers*

- ▶ **La majorité du débat s'est déroulée dans les commentaires.** Certaines positions se sont polarisées et des interactions ont émergé. On n'a pas basculé pour autant dans une logique délibérative. Il y a eu très peu de délibération en ligne comme sur le terrain, dans le sens où délibérer signifie contrebalancer, calibrer et décider. L'objectif des commentaires n'est pas la conversation donc un médiateur était nécessaire pour organiser la pondération.
- ▶ **Le format « débats maison »** a encouragé les personnes souhaitant organiser leur propre débat à le faire en ligne.

#### *Difficultés*

- ▶ **Des positions fortement polarisées** entre consommateurs et agriculteurs.
- ▶ **Dans les « débats maison »,** l'organisateur a tendance à convier des participants ayant la même ligne d'idées ou de pensées que lui. Il n'y a **pas de confrontation d'idées divergentes.**

**Il y a des maillons dans la chaîne de délibération.** Le numérique permet de récupérer quelques maillons de cette chaîne qui peuvent être exploitées ailleurs. **L'intensité délibérative est également différente selon le type d'outils exploité** (questionnaire, proposition d'idées...). Pour que la délibération fonctionne, il faut s'appuyer sur des étapes d'agrégation de préférences : Vers où aller ? Pour quelles raisons fait-on ce choix et pas un autre ? Ce sont ces questions qui amènent du débat.

## Questions

*Quelles vont être les modalités d'organisation en septembre ?*

CNDP : Nous allons éditorialiser davantage les contenus afin de stimuler les échanges et les rendre moins généralistes.

*Comment allez-vous exploiter l'agrégation des préférences et approfondir la délibération ?*

CNDP : Nous allons mobiliser l'agrégation de préférences pour réorienter les échanges. Elle est intéressante à partir du moment où elle ne s'arrête pas à un comptage de votes. Il faut allier la quantité à la raison d'un vote.

*Quelle est la place du médiateur en numérique ?*

CNDP : En visio ou sur une plateforme, la place du médiateur est plus compliquée. Il doit manier, retravailler des données et faire de l'analyse de corpus (ce qui constitue un exercice moins spontané mais aussi plus dangereux). En ligne il y a moins la volonté d'arriver à cette pondération essentielle à la délibération.

*Comment vous êtes vous adapté au contexte de crise ?*

CNDP : Nous avons créé un kit de débat en ligne sur les bonnes pratiques et les conseils à suivre pour l'organisation de débats en période de crise sanitaire.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Guide pour la sécurité sanitaire des rencontres CNDP, 2020  
[https://www.debatpublic.fr/sites/cndp.portail/files/documents/guide\\_securisation\\_sanitaire\\_rencontres\\_cndp.pdf](https://www.debatpublic.fr/sites/cndp.portail/files/documents/guide_securisation_sanitaire_rencontres_cndp.pdf)

## Consultation Francophonie d'avenir – Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et Bluenove



1. *Fatima Aouidat, Spécialiste de programme au sein de l'unité jeunesse, sport et citoyenneté de l'Organisation Internationale pour la Francophonie (OIF)*

2. *Hajar Chokairi, consultante chez Bluenove*

<https://consultation-jeunesse-francophonie.org/>

A l'occasion de son cinquantenaire, l'OIF a souhaité lancé une grande consultation citoyenne du 13 mai au 27 juillet 2020, pour mieux comprendre ce qui compose le sentiment d'appartenance à la francophonie.

Les participants ont la possibilité de contribuer par trois moyens sur la plateforme :

- ▶ **Questionnaire**
- ▶ **Débats** entre les jeunes
- ▶ Possibilité de déposer une **œuvre créative** (image, photo)

La plateforme a recueilli à ce jour, plus de 6.000 participants et 49 000 contributions.

Environ 800-900 personnes ont participé à des ateliers. La majorité des ateliers ont été faits en numérique du fait du Covid. Les partenaires avaient la possibilité de faire émerger un atelier dont les informations et le contenu étaient publiés sur la plateforme.

Les outils utilisés ont varié : Zoom, Facebook live, Instagram live, et Whatsapp (une question est posée par l'animateur auquel chacun peut répondre via une note vocale ou par écrit).

### Enseignements clés (à mi-parcours)

#### *Leviers*

- ▶ Mise en place d'un dispositif de sensibilisation avec identification des **partenaires médiatiques et institutionnels**, ce qui a donné une visibilité importante sur plusieurs canaux (plateau de TV, blogs, etc.)
- ▶ **Création d'un groupe de travail projet** et d'un groupe élargi, d'un réseau d'une centaine de **jeunes ambassadeurs**. Ils ont aidé à la mobilisation des participants. Parallèlement, nous leur avons fourni un kit d'animation d'ateliers<sup>3</sup> et les avons formés pour l'animation (formats d'ateliers organisés en virtuel ou en présentiel avec des outils tels que zoom, Facebook live, Whatsapp).
- ▶ **Facilité d'intégration des contenus au sein de la plateforme** (déposer un compte rendu et faire réagir sur ces contenus).

---

<sup>3</sup><https://consultation-jeunesse-francophonie.org/wp-content/uploads/2020/06/Kit-daide-a%CC%80-lorganisation-atelier.pdf>

- ▮ **Sentiment de communauté** créé par les différents outils pour les ateliers (zoom, Whatsapp...)
- ▮ La **restitution des ateliers** sur la plateforme est motivante et encourage le sentiment de communauté.

### *Difficultés/axes*

- ▮ **Nécessité d'une animation quotidienne** et de compétences pour l'animation des ateliers (rédaction de compte-rendu et posture de neutralité)
- ▮ Question de **l'accès aux technologies** (aller vers low tech?)
- ▮ **Cibler en amont différents publics** et penser davantage aux publics finaux. En effet, certains jeunes se sentent plus légitimes. (Imaginer d'autres moyens de mobilisation comme du porte-à-porte ?)

### Questions

*Pourquoi avoir choisi le mot « consultation » et pas « concertation » sur la plateforme ?*

OIF : Nous avons testé plusieurs termes (débat, consultation, dialogue, concertation...) auprès de plusieurs groupes et c'est le terme consultation qui est ressorti comme le plus approprié à l'exercice.

*Quel rapport à la décision en fonction des formats ?*

Bluenove : Nous avons associé des contenus ludiques et sérieux. La participation sur le 3ème volet avec des contenus créatifs est moindre. Néanmoins, cela présente un réel intérêt tant sur la forme que sur le fond, car cela permet d'ouvrir sur les imaginaires. Une nouvelle phase sera lancée avec un caractère plus décisionnel.

OIF : Cette consultation ne vise pas uniquement à produire un rapport mais s'inscrit dans une logique d'affichage et d'ajustement des programmes et de réorientation de nos actions en fonction des résultats.

*Comment dépasser une superposition de points de vue et parvenir à une délibération réellement qualitative ? Jusqu'où les outils numériques peuvent-ils nous aider à faire remonter des avis et créer de l'engagement à agir ensemble ?*

OIF et Bluenove : Nous n'avons pas toute la visibilité sur le processus. Sur les ateliers numériques, l'animateur a un rôle très important. La capacité délibérative varie en fonction des outils : Zoom et whatsapp nous ont permis de créer ce côté délibératif, contrairement à Facebook live. La plateforme en elle-même est conçue pour générer de la délibération. Dans la synthèse de la consultation, on constate que certaines réponses sont co-construites.

*Quelles différences entre « intelligence collective » et « délibération » ?*

L'intelligence collective serait un processus qui va de l'appropriation à l'action. On collecte d'abord un certain nombre d'éléments. La délibération permet l'approfondissement. La délibération est associée au débat, en insistant sur les divergences.

## Mise en perspective



*Stéphanie Wojcik, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)*

Avant d'entrer dans le détail des expériences, trois remarques générales :

1. On observe une réflexivité des acteurs sur les pratiques.
2. Une différence nette se dessine entre la consultation –souvent opérée par questionnaire, dans une perspective d'agrégation des préférences- et la délibération –avec des plateformes dont l'objet est de mixer différentes formes de participation-.
3. La difficulté est considérable à faire de la délibération via le numérique, en particulier si l'on se réfère aux standards théoriques.

### Diversification des publics

La première grande préoccupation qui apparaît est celle de **la nécessaire diversification des publics** (socio démo, socio culturels, socio géo...) : est-elle aboutie ? Les recherches montrent plutôt qu'on assiste à un **renforcement du « civic gap »** ou « fracture civique », c'est-à-dire que les participants sur les plateformes en ligne sont déjà ceux qui s'engagent habituellement par ailleurs. Exception faite pour le retour d'expérience du Conseil départemental de l'Ardèche où certains jeunes habituellement absents se sont apparemment saisis du dispositif proposé.

Les expériences présentées font état de tentatives d'aller chercher ces personnes qui ne se manifesteront pas dans d'autres lieux, avec une quête éperdue de la représentativité. L'exemple de l'OIF montre que leur consultation est plutôt un succès pour la représentativité au point de vue géographique. En revanche, les catégories socio-économiques sont peu variées avec une sur-représentation des étudiants.

Même dans le cas de contributions nombreuses comme avec les 49 000 contributions de l'OIF, il serait intéressant de savoir si elles sont le fruit des mêmes participants et s'il y a une diversification des idées et des arguments.

Du point de vue des recherches, on trouve souvent les « super participants », ceux qui participent très souvent, sont capables de contribuer à de nombreuses reprises à un même débat et peuvent être soupçonnés de « troller » le débat. Une piste peut être de confier des tâches d'animation en ligne ou de compte rendu à ces personnes extrêmement mobilisées. C'est ce qui est fait dans le cadre de la consultation sur la francophonie, une mission est confiée aux 10 « top contributeurs » au débat (qui publient 30% des messages totaux dans cette rubrique) de trouver chacun 10 personnes à impliquer dans les discussions.

Un autre écueil que l'on observe est **l'investissement massif** des discussions par des personnes très mobilisées voire par des **groupes de pressions/lobbys/associations/syndicats**. Cela a été le cas pour de nombreux débats menés par des instances européennes ou gouvernementales. Cela pourrait également advenir avec un débat sur l'agriculture.

**Une piste pourrait être de s'intéresser au préalable aux publics**, et pas uniquement à leurs caractéristiques socio-démographiques mais aussi à leurs attentes. Contrairement au budget participatif de l'Ardèche où il y a eu de bonnes surprises, j'ai mené une étude il y a quelques années sur le budget participatif des lycées en Poitou-Charentes. Un des enseignements était que l'intérêt des jeunes pour le débat était limité contrairement au vote. Considéré comme un acte citoyen important, l'acte de vote présente aussi l'avantage de « trancher dans le vif » selon les enquêtes.

**Les retours d'expérience mettent en lumière l'importance de l'animation au sens large**, à savoir l'importance des relais locaux, des sponsors et des partenaires pour publiciser et communiquer mais aussi l'importance de l'animation en ligne.

La formation des animateurs a été peu évoquée dans le débat. Non seulement ils sont importants dans la création d'un « état d'esprit argumentatif » mais il faut aussi qu'ils soient formés à la procédure, à la posture de neutralité et qu'ils soient diversifiés dans leur profil.

### **Diversité des formats**

Par diversité de formats, on entend **diversité des formats d'expression exploités**. Sur la plateforme de l'OIF, trois rubriques sont proposées : questionnaire, débat, œuvre créative (donner sa vision de ce que représente la francophonie). Ce dernier format est intéressant dans le sens où il permet de dépasser les contraintes de l'écrit, mais comment produire du contenu au-delà de l'expression de soi ? Comment dépasser la compilation de témoignages pour produire du sens commun ?

Dans cette diversité, on inclut aussi la question de la **diversité des outils numériques**. Il faut se pencher sur les particularités des populations que l'on cherche à atteindre. Par exemple, dans le cadre du débat sur la francophonie, on a observé des débats qui se sont créés sur Whatsapp dans certaines régions subsahariennes. Cela nous amène à penser des formes de participation numérique adaptées aux publics ciblés, en fonction des usages pré-existants. En cela, l'étude des publics au préalable est intéressante.

Beaucoup d'interrogations se posent sur la qualité du débat. C'est une question insoluble sauf à accepter qu'il ne faut pas chercher à tout prix à coller à des critères idéaux de débat et de délibération inatteignables. On cherche à valoriser des formes de délibération partielles, comme le montre l'exemple du débat ImpACTons. Le débat en ligne peut être un maillon dans une chaîne plus longue.

### **Articulation entre les différents dispositifs**

Cette articulation concerne à la fois le présentiel et numérique mais aussi les dispositifs en ligne entre eux (plateforme participative, autres espaces en ligne...). Deux enseignements se dégagent :

- ▶ **S'adapter aux usages préexistants** plutôt que de proposer un outil ad hoc à des individus qui ne s'en saisiront pas forcément.
- ▶ **Articuler ce qui se passe en ligne et ce qui se passe sur le terrain, dans les deux sens** : ce qui est frappant, en effet, c'est que les débats en face-à-face peuvent alimenter le débat en ligne mais l'inverse s'observe rarement. Les retours d'expérience vont dans ce sens; exception faite d'une initiative dans le cadre du débat de la CNDP qui proposait aux internautes d'organiser des débats à leur domicile.

Enfin, la question du coût de la participation semble assez primordiale au vu des échanges : il existe des outils open source, des logiciels libres... mais cela représente malgré tout, un coût humain et temporel pour la conception et d'animation.



### A retenir

- ▶ S'intéresser aux publics visés au préalable pour connaître leurs attentes et usages
- ▶ Penser des formes d'expressions adaptées aux usages
- ▶ Essayer de confier aux « super participants » des tâches
- ▶ Ne pas sous-estimer l'importance de l'animation en ligne (à la fois des relais pour mobiliser mais aussi animateurs formés)
- ▶ Ne pas chercher à se conformer à des critères idéaux de la délibération
- ▶ Penser une articulation dans les deux sens numérique/présentiel et des dispositifs numériques entre eux

## Que reprenez-vous ?

### Place du numérique dans un processus délibératif

- Numérique = maillon de la chaîne de délibération
- outils numériques "maillons délibératifs"
- complémentarité
- Le numérique n'est qu'une partie des possibilités
- Point à creuser, à continuer de questionner : le choix en ligne/ en présentiel

### Rôles dans la délibération

- En plus des animateurs, penser à impliquer des experts dans la discussion, à choisir sur leur capacité pédagogique et leur capacité à comprendre le désaccord.
- Adaptation/organiser la délibération avec un médiateur
- Point à creuser, à continuer de questionner : le rôle des médiateurs

### Outils

- points à creuser, à continuer de questionner: le questionnaire de priorisation des objectifs
- l'organisation de "débats maison" multiplie les débats mais crée de l'isomorphisme
- processus itératifs, éditorialiser le débat, multiplier les canaux
- des outils qui favorisent la nuance type jugement majoritaire
- identifier les biais des méthodes proposées

### Rapport à la décision

- Intégrer des éléments décisionnels pour éviter de se borner à une superposition d'avis